



CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 OCTOBRE 2023

DÉLIBÉRATION N°DEL2023-142

Dénomination de voiries ZAC des Fenôts (Urbanisme)

8.3

Rapporteur : Caroline VABRE

Nombre de membres en exercice	39
Nombre de présents	30
Nombre de pouvoirs	9
Votants	39

L'an deux mille vingt-trois, le douze octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 06 octobre 2023, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

Étaient Présents

Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Sébastien LEROUX, Mariam CISSE, Mounir CHAKKAR, Sophie WILLEMEN, Pascal ROSSION, Josette PHILIPPE, Chantal DESEYNE, François JAGUIN, Hélène BARBE, Alain GUENZI, Valérie VERDIER-DAUTRÊME, Arnaud DAUTREY, Aissa HIRTI, Caroline IFTEN, Ratko KLISURA, Silvia COUSIN, Yucel KISA, Amber NIAZ, Huguette POISSON, Nicola CARNEVALE, Marie-Françoise SCAVENNEC, André HOMPS, Valentino GAMBUTO, Florence ARCHAMBAUDIERE, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY

Pouvoirs

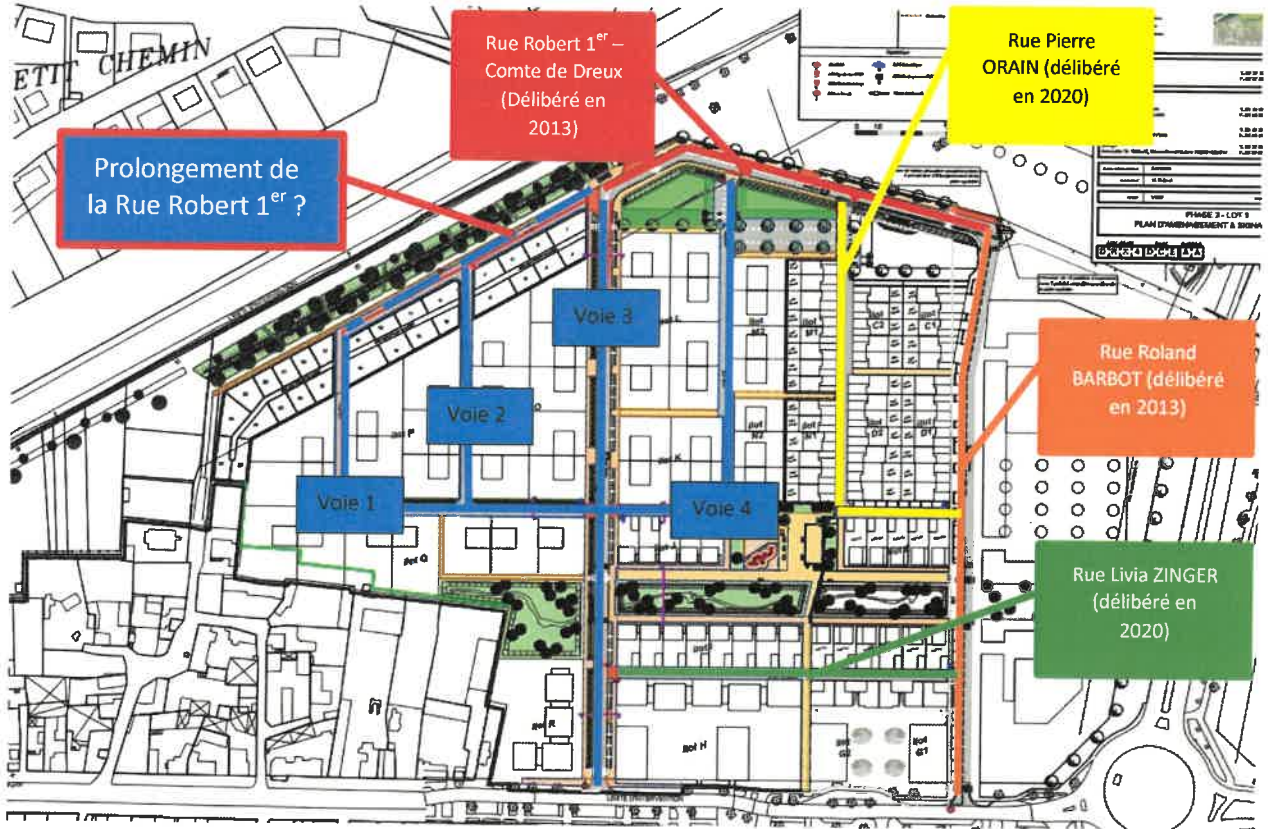
Talal ABDELKADER donne procuration à Sébastien LEROUX, Fouzia KAMAL donne procuration à Amber NIAZ, Christine PICARD donne procuration à Mounir CHAKKAR, Nelson FONSECA donne procuration à Alain GUENZI, Lydie GUERIN donne procuration à Caroline VABRE, Cherif DERBALI donne procuration à Pascal ROSSION, Jacques ALIM donne procuration à Aissa HIRTI, Josette MARTIN donne procuration à Ratko KLISURA, Carine GENTIL donne procuration à Sabine FRETEY

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Silvia COUSIN.

La ZAC des Fenôts est une opération d'aménagement portée par la SAEDEL en cours de réalisation, portant la création de plus de 250 logements, l'aménagement de voiries, d'espaces publics ainsi que la création de réseaux divers.

De nouvelles voiries ont été créées dans le cadre de cette opération d'aménagement, qu'il convient à présent de nommer (voies dessinées en bleu ci-dessous)



La municipalité, désireuse de promouvoir l'égalité entre hommes et femmes, a souhaité donner aux futures voies nouvellement créées des noms féminins :

- **MARIANNE** :

La Marianne est le symbole universel et intemporel des idéaux républicains français.

- **Margaret HAMILTON** :

Margaret Hamilton est à l'origine du succès de la mission Apollo 11, mais aussi du développement des logiciels informatiques. En aidant à développer les logiciels de la mission Apollo 11, elle a posé les bases de ce que sera l'informatique moderne.

- **7 juillet 2024** :

La Ville de Dreux accueillera la Flamme Olympique le dimanche 7 juillet 2024. Elle est un symbole d'unité, de paix et d'amitié entre les peuples, et elle est associée aux Jeux depuis 1928. La France n'a accueilli les JO d'été que deux fois en 1900 et 1924, c'est donc la première fois, en 2024, que la Flamme Olympique est associée aux Jeux olympiques d'été en France.

La flamme paralympique, elle, sera allumée en Grande-Bretagne, berceau historique de l'histoire paralympique, elle traversera la Manche pour rejoindre Paris, le 28 août 2024.

Jeannette VOGELBACHER

Triple championne de France de gymnastique (1949, 50 et 51) ; médaille d'argent aux championnats du Monde (1950), elle a participé à trois olympiades : Londres (1948), Helsinki (1952) et Rome (1960). Professeure de gymnastique au lycée de Châteaudun, et au club de gym de Châteaudun, elle s'est éteinte à Dreux. Une salle de sports de Châteaudun porte son nom et celui de son mari (sous son nom d'épouse, Jeannette Solbach)

Vu le Code général des collectivités territoriales, Vu le Code de la voirie routière,

Vu le décret n°94-1112 du 19 décembre 1994 relatif à la communication au centre des Impôts Fonciers ou au bureau du cadastre, de la liste alphabétique des voies de la commune et du numérotage des immeubles,

Vu l'avis favorable à l'unanimité moins une abstention (Monsieur Gambuto), de la commission services techniques et action cœur de ville, aménagement du territoire et grands projets,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Caroline VABRE,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, moins 13 abstentions : Josette PHILIPPE, Arnaud DAUTREY, Aïssa HIRTI, Jacques ALIM (pouvoir à Aïssa HIRTI), Caroline IFTEN, Marie-Françoise SCAVENNEC, André HOMPS, Valentino GAMBUTO, Florence ARCHAMBAUDIERE LE PARC, Carine GENTIL (pouvoir à Sabine FRETEY), Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY.

- Nomme les voies ci-dessus et figurant dans le plan en annexe :
 - o Voie 1 : « Rue MARIANNE »
 - o Voie 2 : « Rue Margaret HAMILTON »
 - o Voie 3 : « Rue du 7 juillet 2024 »
 - o Voie 4 : « Rue Jeannette VOGELBACHER »
- Considère le prolongement de la rue Robert 1^{er} – Comte de Dreux (en pointillé bleu sur le plan) comme lui appartenant et de dénommer l'ensemble de la rue, depuis la rue Roland Barbot à l'Est, à la voie n°1 à l'Ouest « Rue Robert 1^{er} – Comte de Dreux »
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette dénomination,

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Document certifié exécutoire

Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le

Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux

le 16 octobre 2023



**Le Maire,
Conseiller régional,**

Pierre-Frédéric BILLET

Accusé de réception en préfecture
028-212801344-20231016-DEL2023-142-DE
Date de télétransmission : 16/10/2023
Date de réception préfecture : 16/10/2023